

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 5

Artikel: Le boulet : [suite]
Autor: Moléri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous trouvons dans le *Nouvelliste Vaudois*, de 1803, les curieux détails qui suivent, contenus dans une correspondance de Morat, en date du 10 mai de la même année :

« Il vient de se passer dans le voisinage de notre ville un événement assez extraordinaire et qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses.

Depuis quelque temps, les enfants des villages de Courgevaux et Villars en voulaient à ceux de Cressier. Ils ne manquaient pas une occasion de s'insulter. Le principe de cette animosité n'est pas bien connu : les uns l'attribuent à la différence de religion, d'autres peut-être, aux discours qu'ils pouvaient avoir entendu tenir à leurs parents sur les opinions politiques.

Quoi qu'il en soit, les enfants de Cressier ont envoyé à ceux de Courgevaux un cartel pour les engager de se trouver dimanche, 8 de ce mois, en présence, et vider leur querelle les armes à la main. Ceux-ci ont accepté courageusement le défi ; les premiers sont sortis de Cressier à deux heures après midi, au nombre de trente, armés de fusils, de sabres, de hâches et commandés par un de leurs camarades, âgé de 13 ans. Ils ont de suite occupé le grand bois de Boulay, qui est sur une hauteur de la chapelle des os, et s'y sont partagés en différents postes. Ils ont bientôt vu paraître ceux de Courgevaux, pareillement armés, mais au nombre de 50, et marchant en bon ordre ; le plus âgé de part et d'autre n'avait pas plus de 16 ans et le plus grand nombre n'en avait que 10 à 12. Quand les deux partis se sont vus en présence, ils se sont fusillés pendant quelque temps, sans se faire beaucoup de mal. Cressier a voulu faire un changement de position pour cerner Courgevaux ; celui-ci s'en étant aperçu, a chargé vivement à l'arme blanche. Comme il avait la supériorité du nombre, il n'a pas tardé à mettre son ennemi en pleine déroute, malgré les soins que mettait le petit général à assurer sa retraite. Un peloton des vainqueurs, en poursuivant les fuyards, est tombé dans une embuscade et a essuyé quelques coups de feu, dont l'un a tué roide le petit-fils du fermier de l'ex-conseiller Diesbach, de Fribourg, enfant de 16 ans.

Ceux de Cressier ont regagné comme ils ont pu leur village ; un traîneur, qui ne courait pas aussi bien que les autres, ou qui était peut-être blessé a été fait prisonnier : on ne lui a pas fait le moindre mal ; mais quatre fusiliers et un caporal, l'ont conduit militairement à Morat, où il a été relâché sur-le-champ. Ceux de Villars avaient reçu le même cartel et devaient se trouver sur le terrain, pour prendre en flanc ceux de Cressier ; mais leurs parents qui en avaient eu avis, leur avaient défendu de sortir. Cette aventure a fait assez de bruit ; on espère qu'elle n'aura pas de suite, et on croit que les autorités, auxquelles on en a rendu compte, remettront à leurs parents le soin de punir ces petits héros d'une manière proportionnée à leur âge. »

Le menistre et le régent.

Lai a grand teimps que lè menistre et lè régent ne pouant pas sè chreintre. On ma contâ que, dau teims dai Bernois, dein on velâdzo dè per tzi nos, lai avai 'na préire su senanna, lo dedzau. Lo menistre liaisai on tsapitre, fasai tsantâ on chêmo, et pu veginai 'na préire et tot étaï de.

On dedzau dan, lo menistre et lo régent sè trovirant tot solet à l'église.

— Du que nos sein solet, que dese lo menistre, crayo que nos pouein nos ein allâ.

— Diable l'allâie, que lai fe lo régent ; se vos îra tot solet, à la boun'haura, mâ su quie et vos daité fère la préire, et tot voutron servîço, du que lai a quaucon po vos ôûre.

Lè bon ! que sè peinsa lo menistre. Et l'auvrè sa Biblia et sè met à liaire, aprî avâi de l'au nom de Dieu, eccétra, ainsi soit-i, — lo petit chômo ceint dix-sa (117), que n'a que dou versets, et que l'es-pèdié dein la menuta, et l'eindiquè po tsantâ lo chômo ceint dix-nau (119) que ne finit pas, vos sédè.

Ma fai, fut bin force au régent dè tsantâ, tandis que lo menistre fasai on sonno dein sa chaire. Mâ quand lo régent l'ohie ronclâ et que cheinte que drumessâi dè tot son coradzo, ie botza lo chômo pè lo maitein et décampa.

L'histoire dit que lo menistre a drumâi trâi z'hauré d'orlodzo, mâ lo régent l'a z'u na semonça, câ lo menistre pau bin sè reveindzî, mâ lo régent ne dâi pas lo fère.

L. FAVRAT.

Le style figuré des diverses littératures est encombré d'images fausses, surtout dans le style religieux, parce que beaucoup de choses considérées dans un certain temps comme réelles sont tombées dans le domaine de l'absurde.

En voici un exemple tiré des œuvres de Guillaume Guizot, fils du célèbre autoritaire :

« Quand on lit ce qui reste des poètes comiques contemporains de Périclès, et qu'on songe à Périclès lui-même et à son genre d'éloquence, on croit voir passer, à travers les profondeurs limpides d'un lac Léman, qui ne peut arrêter le fleuve, le courant impétueux et moins chaste d'un Rhône qui ne se mêle pas au lac. » (Ménandre, sa vie et ses œuvres.)

Guillaume Guizot peut aller de pair avec ces grandes dames de Paris auxquelles on faisait croire que les vachers suisses naissent avec la chaise à traire.

L. F.

LE BOULET

III

Dans cette même matinée où s'étaient rencontrés Didier et Marasquin, le vieux militaire avait voulu jouir encore une fois de la vue d'un ciel pur et respirer l'air embaumé par les chèvre-feuilles jadis plantés de sa main. Il s'était fait transporter à l'entrée de la maisonnette, dans un grand fau-

teul où il était étendu, sans forces, presque sans mouvement, les pieds appuyés sur un tabouret. Deux femmes l'entouraient de soins affectueux, pendant qu'une jolie petite fille de cinq à six ans tirailait le paletot d'un autre vieillard, mais celui-ci plein de vigueur et de santé.

Une effrayante maigreur, des lèvres pâles et tremblantes, une respiration difficile et par moments accompagnée de râle n'annonçaient que trop, chez le père de Didier, le dernier degré de l'épuisement.

Les quatre autres personnages étaient :

L'ancien maître d'école de Palais, Jérôme Didier, frère du malade, porteur d'une physionomie douce et bienveillante, et dont le cœur ne démentait point la physionomie ;

Marguerite, toujours belle, quoique le chagrin eût pâli son visage, et qui prodiguait à la famille de son mari les trésors d'affection depuis si longtemps dédaignés par Didier ;

La petite Blanche, fille adorée de Marguerite, ange aux blonds cheveux bouclés, au regard mutin et doux à la fois ;

Enfin, la bonne et grosse fille de ferme Catherine, qui partageait avec le vieux Jérôme la faveur disputée d'obéir aux charmants caprices de Blanche.

— Etes-vous mieux ainsi, père ? demanda Marguerite en relevant l'oreiller du malade.

— Oui ; merci, Marguerite, merci.

— Voulez-vous bien me laisser tranquille, mademoiselle Blanche ? fit l'oncle Jérôme en essayant de grossir une voix qui malgré tout, n'avait rien d'effrayant.

— Tiens : pourquoi que tu ne joues pas avec moi ? répondit l'enfant avec une adorable petite moue.

— Parce que votre bon papa est bien malade et que le bruit l'incommode.

Blanche toute émue se retourna vers Marguerite :

— Petite mère, c'est-il vrai que bon papa est bien malade ?

— Oui, chère enfant, et je t'aimerai beaucoup si tu ne fais pas de bruit.

— Oh ! alors je vais rester tranquille, pour que bon papa guérisse et que tu m'aimes beaucoup, beaucoup.

— Tu ne sais pas, mon ange ? dit Catherine ; va trouver le petit voisin Bastien ; tu joueras avec lui tout à ton aise.

— Oh ! que non ; j'aime mieux ne pas bouger et rester avec bon papa.

— Oui, reste près de moi, dit le malade, qui suivait les mouvements et semblait dévorer les paroles de Blanche ; ne renvoyez pas cette chère petite ; j'ai tant de plaisir à la voir.

Jérôme se pencha pour glisser quelques mots à l'oreille de Catherine :

— Pauvre frère !... Blanche est le portrait du fils qu'il ne peut oublier, quoqu'il l'ait maudit.

— Puisque bon papa te permet de lui tenir compagnie, dit Marguerite à Blanche, assieds-toi sur ce tabouret, et sois sage.

Blanche, après s'être assise, demeura immobile, le regard fixé sur les yeux du malade qui lui souriait mélancoliquement.

— M'est avis que vous avez raison, dit tout bas Catherine à Jérôme ; et qui sait si le père Didier n'éprouve pas secrètement le désir de revoir son fils et de lui pardonner avant de mourir ? Malheureusement on ignore où est maintenant votre neveu.

— Je le sais, moi, fit Jérôme d'un ton confidentiel.

— Pas possible !

— Didier m'a écrit ; il paraît qu'en sortant de prison il ne se trouvait pas dans une situation brillante. Mes faibles ressources ne me permettaient point de l'aider... Je lui rendrai d'ailleurs cette justice qu'il ne me parlait point d'argent... Il se bornait à me demander de quelle manière je pensais qu'on le recevrait s'il se présentait à la ferme... Dame je ne pouvais guère lui cacher l'état désespéré de son père, et... j'ai eu la faiblesse de répondre à sa lettre... Ai-je mal fait, Catherine ?

— Oh ! non, bien au contraire, monsieur Jérôme.

La voix faible du malade appela Marguerite ; celle-ci accourut de l'intérieur de la maison où elle était allée chercher une potion ordonnée par le médecin.

— Que voulez-vous, père ?

— Est-ce que Blanche n'est plus là ? Je ne l'entends point.

C'est que je suis bien sage, bon papa, pour que tu ne sois plus malade.

— Bonne petite ! fit le père Didier... Marguerite, élevez-la, je vous prie, jusqu'à moi, enfin que je puisse l'embrasser.

Marguerite se rendit au désir du vieillard dont les yeux se remplissaient de larmes pendant qu'il tenait ses lèvres blêmes collées aux joues roses de l'enfant.

L'émotion avait achevé d'abattre les forces du pauvre malade ; il demanda à rentrer ; on le porta dans son lit.

La cour de la ferme était redevenue déserte lorsque Didier y arriva.

Le premier objet vers lequel se portèrent ses yeux fut la maison paternelle. Il se découvrit la tête avec respect et s'agenouilla.

Après un instant de recueillement, il se releva et fit quelques pas vers la porte. Mais au moment de franchir le seuil il hésita, recula, et jetant avec découragement son sac et son bâton à terre, il s'assit sur le banc, au pied du vieux chêne, en disant :

(A suivre.)

On dit généralement qu'en Allemagne les écoles sont bien plus avancées que chez nous, et notamment les écoles des filles. En voici une preuve : Un maître d'école de Thuringe faisait former des phrases par ses écolières ; il s'agissait d'unir deux propositions à leur choix par la conjonction *mais*. Les enfants étaient depuis un bon moment à se creuser la tête pour en sortir quelque chose de présentable, lorsqu'une grande fillette se lève et dit crânement : « Je suis assez grande pour me marier, *mais*, hélas ! je suis encore trop jeune. »

Dans une société du grand monde, on parlait par hasard géographie et voyage. La conversation ayant amené le capitaine Cook sur le tapis, un jeune baron demanda naïvement : — Est-ce dans son premier voyage que Cook a péri ? — Je crois qu'oui, répondit un professeur présent à cet entretien ; mais il ne s'en inquiéta guère, et entreprit presque aussitôt après son second voyage autour du monde.

Madame frappe modestement à la porte de l'appartement où repose sa cuisinière.

— Ma chère Joséphine, vous plairait-il de vous lever pour préparer le déjeuner de monsieur ? Il est près de 8 heures. Après quoi, si cela ne vous dérange pas, vous aurez bien l'extrême obligeance de vous occuper un peu du dîner : je vais réveiller Françoise qui aura peut-être la bonté de vous aider.

Théâtre. — Demain, dimanche : *Les Aventures de Cartouche*, grand drame en 8 actes, et *La Dame de Trèfle*, vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures.

L. MONNET.